



Monsieur le Ministre

Alors que se déroule la 4^{ième} Semaine du Développement Durable, vous venez aujourd'hui à l'ENTPE vous exprimer devant les élèves ingénieurs des TPE.

Quel sens donner à cette visite quand les décisions qui pourraient faire de notre ministère un outil puissant du développement durable des territoires, au service de l'ensemble des collectivités publiques, tardent à être prises, laissant craindre, dans cette période d'abandon par l'Etat de ses missions d'opérateur, un démantèlement insidieux mais délibéré de ses capacités d'ingénierie ?

Comment les Ingénieurs des TPE, qui se revendiquent Ingénieurs du développement durable des territoires, peuvent-ils comprendre que l'ENTPE, cette école lyonnaise où une très grande majorité d'entre eux a reçu sa formation, n'ait pas encore été dotée du statut d'EPSCP, indispensable à la délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu et au fonctionnement de ses laboratoires de recherche, qu'on leur promet depuis bientôt 4 ans? Comment expliquer les attermoissements à la signature de la convention avec le CNFPT, qui ouvrirait pleinement l'ENTPE à la formation des cadres techniques dont les collectivités locales ont besoin?

Comment interpréter, alors qu'aucune initiative ne vient concrétiser votre engagement, annoncé ici même à Lyon en septembre 2005, à ouvrir le Réseau Scientifique et Technique de notre ministère vers les besoins des collectivités territoriales, qu'un audit « Copé », dont on ne connaît que trop les objectifs et les effets dévastateurs (constatés sur les services des bases aériennes), ait été lancé précisément sur les activités d'ingénierie au bénéfice des collectivités locales, de ce même RST?

Comment accepter les propos tenus à une délégation nationale du SNITPECT reçue au Cabinet le lundi 15 mai 2006, traduisant un recul intolérable par rapport aux ouvertures conjointement affichées avec le ministère délégué aux collectivités locales à l'été 2005, sur la réforme statutaire réclamée tant par les ITPE que par les Ingénieurs territoriaux, indispensable à une vraie mobilité entre les services de l'Etat et ceux des collectivités territoriales, et à la construction, de parcours professionnels permettant le développement, au bénéfice de tous, des compétences individuelles et collectives?

.../...

Monsieur le ministre,

Les Ingénieurs des TPE de la région Rhône Alpes, face à ce constat alarmant tant pour leur avenir que pour celui d'une ingénierie de service public auquel il demeurent indéfectiblement attachés,

Sur l'ENTPE :

EXIGENT une **concrétisation immédiate** des engagements pris en 2005 concernant l'avenir de l'ENTPE :

- un arbitrage interministériel rapide, grâce à votre forte implication , afin que vos engagements concernant le statut d'EPSCP de l'Ecole lyonnaise de votre ministère soient respectés, et que le décret puisse être publié durant l'été 2006, pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2007 ;
- l'aboutissement immédiat du projet de convention entre l'ENTPE et le CNFPT, comme vous l'avez indiqué aux journées du RST en septembre 2005 ;

Sur l'audit « Copé » sur le RST du MTETM :

CONDAMNENT cet audit criminel pour l'avenir du RST et au-delà pour celui du MTETM ;

EN APPELLENT A VOUS pour que vous vous exprimiez enfin, et vous engagiez en faveur d'un avenir ambitieux pour le ministère et ses agents en stoppant immédiatement cet audit, et en concrétisant l'ouverture du RST au service de l'ensemble des collectivités territoriales, que vous avez annoncée à Lyon en septembre 2005;

Sur le statut du corps des ITPE, à 3 grades, en homologie statutaire avec le cadre d'emploi d'IT :

EXIGENT que vous vous saisissiez pleinement du dossier pour le porter dès maintenant à l'interministériel, et commandiez à votre administration l'ouverture immédiate de la concertation, dans l'objectif d'aboutir à la signature d'un décret statutaire à trois niveaux de grades, en homologie avec un cadre d'emploi d'Ingénieur Territorial rénové, avant la mise en œuvre effective des transferts des agents des DDE vers les services des Conseils généraux ;

ATTENDENT AVEC DETERMINATION des actes forts de votre part sur l'ensemble de ces dossiers.

L'HEURE N'EST PLUS AUX DECLARATIONS MAIS AUX ACTES !

APPELLENT chaque ingénieur des TPE de la région Rhône-Alpes à se tenir prêt à entrer rapidement en action, avec les ingénieurs territoriaux de la région, et **n'hésiteront pas**, à mettre en œuvre les moyens et les actions nécessaires, **par voie de presse notamment si les circonstances l'exigent**, à l'aboutissement de ces revendications majeures pour l'avenir des ITPE, de l'ENTPE et du MTETM.